

INAUGURATION DU GIRATOIRE RD 247 / RD 5

UN AMÉNAGEMENT STRUCTURANT POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'aménagement du giratoire entre les RD 247 et RD 5 à Saint-Senier-sous-Avranches illustre l'engagement constant du Département en faveur de la sécurité routière et de l'amélioration des conditions de déplacement du quotidien.

Ce projet répond à une situation identifiée de longue date comme accidentogène, marquée par une visibilité insuffisante, des vitesses élevées et des conflits d'usage, dans un secteur supportant à la fois des flux locaux et de transit.

Au-delà de la réponse apportée à un enjeu local immédiat, cette opération s'inscrit dans une approche plus globale d'aménagement du secteur d'Avranches. Elle est cohérente avec les réflexions conduites dans le cadre du projet de contournement sud-est d'Avranches, pour lequel une concertation approfondie a été menée en 2025.

Le projet de giratoire constitue ainsi une première réponse concrète et visible, participant à une stratégie plus large de sécurisation et de hiérarchisation du réseau routier.

JEAN MORIN

Président du conseil départemental de la
Manche

vous convient à l'inauguration du giratoire RD 242 / RD 5
à Saint-Senier-sous-Avranches,
le mardi 26 mai 2026 à 10h30

Déroulé :

- Présentation du projet et de ses objectifs
- Rappel du déroulement des travaux
- Inauguration du giratoire

CONTACTS PRESSE

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint-Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr